

## LIEU D'ENSEIGNEMENT

Évry Université d'Évry-Val-d'Essonne

## CONTACTS

### Secrétariat

• Aminata Traoré, aminata.traore@univ-evry.fr

### Responsable

• Sarah Bros, sarah.bros@univ-evry.fr

MES NOTES...

[www.universite-paris-saclay.fr](http://www.universite-paris-saclay.fr)



## Droit des Affaires

### PARCOURS : Contrats d'affaires et du crédit



*Le parcours Contrats d'affaires et du crédit forme des juristes opérationnels en droit des contrats. Deux objectifs sont assignés à la formation: donner aux étudiants un aperçu des divers contrats de la pratique des affaires en travaillant sur des contrats réels, et leur offrir les moyens de concevoir ces contrats par l'approfondissement et l'actualisation de leurs connaissances en droit des contrats. Diverses méthodes sont employées pour réaliser ces objectifs: l'étude détaillée de nombreux contrats, domaine par domaine (bancaire, sûretés, sociétés etc.), l'étude de modèles de clauses rencontrées dans toutes sortes de contrats (clause pénale, clause relative aux dommages-intérêts, clause de sauvegarde, clauses compromissoire, etc.), l'étude de grands problèmes contemporains du droit commun des contrats (projets de réformes notamment et leur contenu), la réalisation d'un mémoire sur un thème de droit des contrats, soit transversal soit très spécifique, ainsi que la réalisation d'un stage de huit semaines, en cabinet ou en entreprise.*



## PRÉREQUIS

Le parcours Contrats d'affaires et du crédit s'adresse à des étudiants ayant suivi avec succès les enseignements d'un Master 1 de droit des affaires ou de droit privé général, dès lors que les matières principales de droit commercial et les contrats spéciaux ont été validés. La maîtrise de l'anglais est un atout, ainsi que toute expérience à l'étranger. L'obtention d'une ou de deux mentions lors de années précédentes est souhaitable. La motivation, la curiosité et l'intérêt pour la pratique des affaires sont privilégiés.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les étudiants ont intégralement revu et approfondi le droit commun des contrats. Ils ont en outre acquis de nouvelles connaissances portant sur des contrats spéciaux et des contrats innommés. Le mémoire les a confrontés à la recherche individuelle et à la rédaction. Ils ont appris à lire efficacement un contrat et savent en rédiger des pans entiers. Ils peuvent, sur un sujet donné, entreprendre une réflexion personnelle et critique. Enfin, le stage leur a apporté une expérience pratique supplémentaire. Le travail s'organise de manière individuelle ou collective selon l'exercice demandé (le mémoire est toujours réalisé de manière individuelle).

## DÉBOUCHÉS

Avocats, juristes d'entreprise principalement.

## RECHERCHE

Le mémoire constitue un exercice de recherche sur un thème défini de concert avec l'étudiant et un directeur de recherche (un des enseignants de la formation). Le mémoire est soutenu en fin d'année devant un jury composé d'enseignants de la formation. Il peut conduire à l'élaboration d'une thèse de doctorat. Les étudiants sont invités à participer aux diverses manifestations organisées en droit privé par le Centre de recherche Léon Duguit (conférences, colloques).

## LABORATOIRE

Centre de recherche Léon Duguit

## PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Des partenariats sont progressivement mis en place avec :

- des cabinets d'avocats (Thaller avocats, Paris; Alerion, Paris; Rolland Berger et associés...)
- des banques et compagnies d'assurances (Allianz)